

IRTH

une école



REMISE DE DIPLOMES « IRTH » - 17/11/2016

Créé et géré depuis 1974 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes et des Hautes-Pyrénées, l'IRTH a pour vocation de former les professionnels du Tourisme, du Thermalisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration.

Les formations proposées s'adressent à tous les publics : étudiants, demandeurs d'emploi, salariés et chefs d'entreprise.

Les cycles courts ont pour objectif l'adaptation au poste de travail, l'évolution dans l'emploi, ou le développement des compétences professionnelles.

Les cycles longs visent une qualification professionnelle. Ils sont validés par des certifications de niveau V (CAP) à II (BAC + 3) enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Pour toutes ces activités, l'IRTH fait appel à des formateurs techniques, consultants et experts reconnus qui pratiquent une pédagogie active débouchant sur une opérationnalité immédiate.

Les diplômes que nous remettons ce jour s'inscrivent dans une véritable logique de filière consulaire d'enseignement supérieur professionnel. Ces formations ont été élaborées en collaboration avec des professionnels de terrain, et évoluent en permanence au gré des nouveaux besoins identifiés en Entreprise.

Tous ces diplômes reconnus par l'Etat, portés (à l'exception du CQP d'Agent Thermal) par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, sont enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Niveau II (Bac + 3/4) :

⇒ [Responsable d'un Centre de Profit Tourisme Hôtellerie Restauration](#)

Cette formation, portée par l'Assemblée Française des Chambres de Commerce et d'Industrie (ACFCI), a été développée en premier lieu à l'IRTH de Tarbes qui en est l'initiateur. Elle a comme objectif l'acquisition de compétences d'ordre stratégique en management, gestion et développement d'entreprises d'hôtellerie et de tourisme. Elle s'adresse exclusivement à des professionnels justifiant d'une bonne expérience professionnelle dans ce secteur.

L'IRTH parraine plusieurs CCI qui souhaitent développer ce cycle de formation : Brive, Saint-Malo, Clermont-Ferrand, Carcassonne, Strasbourg, la Martinique,...

Niveau III (Bac + 2)

- ⇒ [Assistant Manager Tourisme Hôtellerie Restauration](#)
- ⇒ [Gestionnaire d'Unité Commerciale option spécialisée Tourisme](#)
- ⇒ [Agent de Comptoir en Tourisme](#)

Niveau IV (Bac)

- ⇒ [Réceptionniste polyvalent en Hôtellerie](#)
- ⇒ [Chef de cuisine](#)
- ⇒ [Responsable de salle en Hôtellerie Restauration](#)

Niveau V (CAP)

- ⇒ [CQP Agent thermal](#)

Depuis 2002, l'IRTH a créé la formation d'Agent Thermal à destination des saisonniers ou futurs salariés de ce secteur très développé dans notre département. Nous avons accompagné environ 300 stagiaires en 14 ans.

En 2011, le CNETh (Conseil National des Etablissements Thermaux) a enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) le CQP d'Agent Thermal.

La validation de cette formation débouche désormais sur un diplôme reconnu par l'Etat.

Deux voies d'accès au diplôme :

- *Formation traditionnelle continue : 600 h de formation (dont 210 heures en entreprise)*
- *VAE : dispositif qui permet aux agents thermaux de présenter un dossier de reconnaissance d'expérience. Un grand changement va s'opérer à partir du 1er janvier 2017 sur la VAE : si jusqu'en 2016, 3 années d'expérience professionnelle étaient demandées, 1 seule année d'expérience permettra désormais de valider une VAE.*

Depuis 2012, l'IRTH est le seul organisme de formation des Hautes-Pyrénées labellisé par le Conseil National des Etablissements Thermaux pour assurer le CQP Agent Thermal. Nous travaillons sur l'ouverture du parcours de formation "Intervenant Spa et Bien-être" pour l'année prochaine.

Cette formation sera destinée à tous les salariés des établissements thermoludiques, nombreux sur la chaîne des Pyrénées.

Ce soir, nous remettons 18 diplômes d'Agent Thermal :

- *16 obtenus par le biais de la formation continue*
- *2 obtenus en VAE*
- *11 dossiers VAE sont en attente de validation sur l'Ariège.*

Tarbes, le 17 novembre 2016